



La Commission du Film du Var est membre du réseau national, européen (*membre fondateur*) et international des Commissions du Film. Le réseau national est constitué par 40 structures, 110 en Europe et plus de 350 à travers le monde. **Le Var a été le département précurseur des Commissions du Film en France et en Europe.**



La Commission du Film du Var a pour mission de :

Faire la promotion du département du Var auprès des professionnels français et étrangers de l'industrie cinématographique afin de générer des retombées économiques, touristiques, médiatiques et développer ainsi l'industrie cinématographique et audiovisuelle.

SES OBJECTIFS

- 1- **Rechercher et accueillir les tournages** de film afin de développer l'économie locale en faisant profiter le Var de l'impact économique des productions que la Commission du Film attire sur son territoire.
- 2- **Développer l'emploi** (partenariat avec l'ANPE pour le recrutement d'artistes et de techniciens locaux, nouvelle base TAF, inscription en ligne de techniciens, artistes, figurants) en dynamisant un secteur d'activité spécifique (l'industrie cinématographique), stimulant ainsi l'économie locale (entreprises de services, hôtellerie, fournisseurs divers).
- 3- **Développer le tourisme et la notoriété du Var** en générant à travers les films tournés dans le département, un impact touristique dû à la forte médiatisation des sites.

CINQ RÔLES ESSENTIELS

- 1- **Recensement des ressources** : humaines et matérielles, patrimoine géographique, historique et culturel. (voir le Guide de Production, sa banque d'images constituée de plus de **40 000 photos** du Var à la disposition des productions et à usage promotionnel). Chaque année, la Commission du Film du Var envoie plus de **12 000 photos de pré-repérages** aux sociétés de production, en répondant à plus de 270 demandes.
- 2- **Marketing et promotion** : faire connaître les sites varois aux producteurs pour leurs futurs tournages, participation aux salons professionnels, référencement sur tous les sites internet professionnels (Film France, AFCI, the location Guide, Production Point...)
- 3- **Accueil et interface** : agir comme liaison entre l'industrie cinématographique et toutes les personnes concernées par ces activités pour faciliter le travail des équipes de préparation et de tournage. Assurer sur place, un suivi des productions.
- 4- **Conseils auprès des institutions et collectivités locales**. Autorisation de prises de vues sur les routes en partenariat avec le Conseil Général.
- 5- **Observation** : analyse des retombées économiques et touristiques de la production de film pour aider le tissu économique local à mieux répondre à ce marché spécifique.